



Le Baromètre de la Nature En Sologne



Edito

La *Trame Verte et Bleue* (TVB) offre une nouvelle vision de notre territoire, un nouveau souffle pour donner une cohérence globale à la prise en compte de la biodiversité, y compris celle qu'on dit « ordinaire ».

Si la conservation de zones remarquables (parcs, Natura 2000...) est indispensable, on ne peut pas se contenter de précaires îlots de nature au sein de territoires de plus en plus artificialisés et fragmentés.

La TVB est un outil permettant de préserver les services rendus par la nature en prenant en compte les activités humaines. Elle offre une solution constructive, fruit d'un travail collaboratif et concerté.

La Sologne est considérée comme un noyau de biodiversité à l'échelon régional. Localement, il reste à mieux connaître et préserver cette richesse et à reconnecter les milieux naturels tant à l'intérieur de ce périmètre qu'avec les autres zones limitrophes.

Au delà d'un accueil optimisé de la nature dans nos villes et villages, il s'agit de limiter la fragmentation et la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, en particulier dans les secteurs à enjeux en termes de continuités écologiques. Ce travail doit être mené en amont des projets d'aménagement.

La TVB peut par exemple se traduire dans les documents d'urbanisme ou la gestion des espaces.

Sologne Nature Environnement peut mettre à disposition ses compétences pour vous aider à favoriser la déclinaison de la TVB sur votre territoire, dans le respect des impératifs socio-économiques.

Patrice Devineau, Directeur de Sologne Nature Environnement

La TVB qu'est ce que c'est ?



La **Trame Verte et Bleue** constitue l'ensemble des réseaux écologiques permettant aux espèces animales et végétales de se nourrir, se reproduire, se reposer et se déplacer.

La **Trame Verte** comprend par exemple les forêts, les haies, les bords de chemin, les pelouses sèches, les jachères...

Les rivières, les canaux, les mares, les étangs et les zones humides forment la **Trame Bleue**.

Tous ces éléments composant les trames sont appelés « **sous-trames** ». Des espèces représentatives ont été choisies pour identifier ces sous-trames.

Voici quelques exemples d'espèces retenues en Sologne pour définir les sous-trames, et donc la TVB :

Ces espèces sont protégées en France et présentent un intérêt au niveau européen.

Sous-trame « Boisements alluviaux »



Castor d'Europe

Sous-trame « Etangs »



Guifette moustac

Réseau écologique des amphibiens



Le réseau ou continuité écologique =
des réservoirs de biodiversité + des corridors écologiques

Réservoir de biodiversité = zone de vie principale des espèces représentatives. Les zones riches en espèces (rares ou communes, menacées ou non) peuvent être définies comme réservoir.

Corridor écologique = voie de déplacements et de dispersion des espèces. Il peut être linéaire (haies, bords de chemins, rivières, ...) ou discontinu (mares, bosquets, ...).



Pourquoi définir une TVB ?

Issue du Grenelle de l'environnement 2, la *Trame Verte et Bleue* est un outil d'aménagement du territoire qui a pour but de maintenir et reconstituer un réseau écologique cohérent à l'échelle du territoire afin d'enrayer la perte de la biodiversité. Cette perte est essentiellement due à la disparition d'espaces naturels mais aussi à leur fragmentation en raison du développement des activités humaines.

La TVB à toutes les échelles

La définition de la TVB permettra de :

- ➔ Diminuer la fragmentation des habitats naturels,
- ➔ Identifier, préserver et relier par un corridor les réservoirs de biodiversité,
- ➔ Faciliter des échanges génétiques nécessaires à la survie des espèces animales et végétales,
- ➔ Favoriser la diversité des paysages favorable au plus grand nombre d'espèces.

Quelques exemples de services rendus par la biodiversité :

70% des cultures dépendent de la pollinisation par les abeilles, papillons et autres insectes.



0 € Les plantes aquatiques participent gratuitement à l'épuration de l'eau.



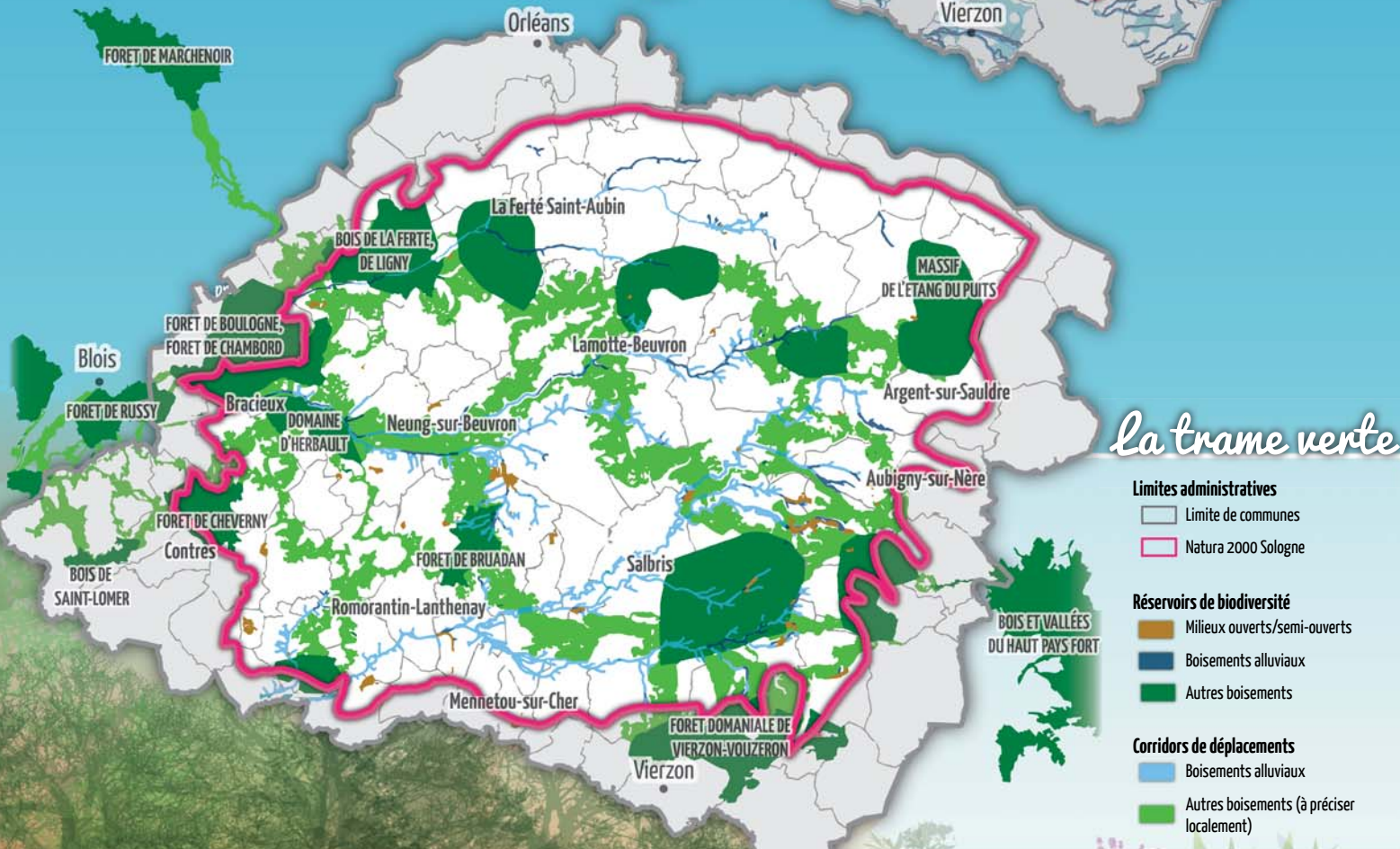
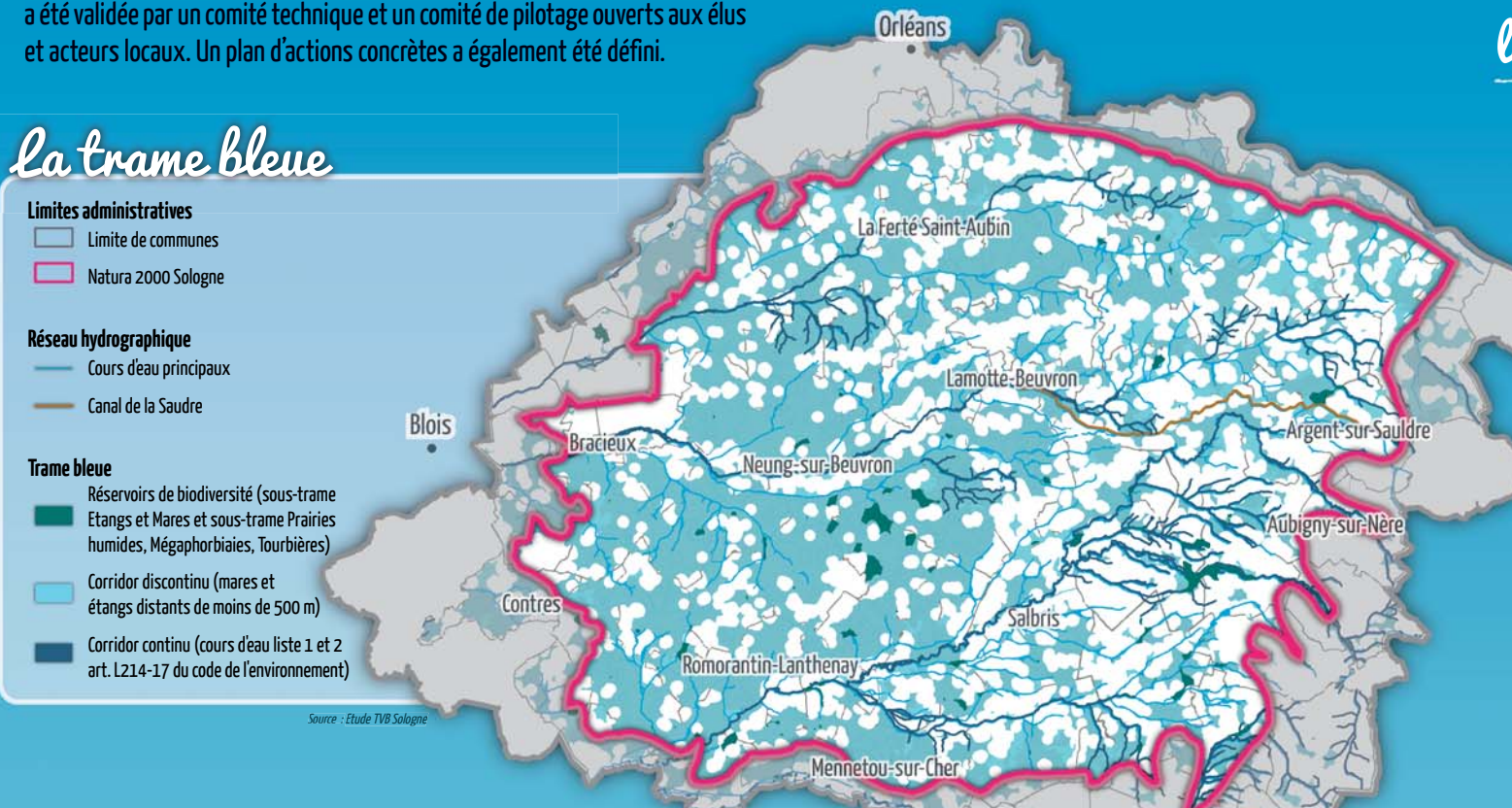
0 € Les zones humides jouent un rôle majeur dans la prévention des crues.



La TVB Sologne, contrairement à d'autres TVB locales, n'a pas été définie à l'échelle d'un Pays mais d'après le zonage Natura 2000, plus cohérent en termes de milieux naturels. Achevée fin 2013, la cartographie de la TVB Sologne a été réalisée pour la Région Centre par le Comité Départemental de Protection de la Nature et de l'Environnement du Loir-et-Cher, Sologne Nature Environnement et la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher. Chaque étape a été validée par un comité technique et un comité de pilotage ouverts aux élus et acteurs locaux. Un plan d'actions concrètes a également été défini.

La trame bleue

- Limites administratives**
- Limite de communes
 - Natura 2000 Sologne
- Réseau hydrographique**
- Cours d'eau principaux
 - Canal de la Soudre
- Trame bleue**
- Réservoirs de biodiversité (sous-trame Etangs et Mares et sous-trame Prairies humides, Mégaphorbiaies, Tourbières)
 - Corridor discontinu (mares et étangs distants de moins de 500 m)
 - Corridor continu (cours d'eau liste 1 et 2 art. L214-17 du code de l'environnement)



La trame verte

- Limites administratives**
- Limite de communes
 - Natura 2000 Sologne
- Réservoirs de biodiversité**
- Milieux ouverts/Semi-ouverts
 - Boisements alluviaux
 - Autres boisements
- Corridors de déplacements**
- Boisements alluviaux
 - Autres boisements (à préciser localement)

la préservation des réservoirs de biodiversité

la fermeture des milieux



La déprise agricole, notamment, entraîne la colonisation des landes et des prairies par les arbres et les arbustes. Ces milieux, parfois identifiés comme des réservoirs de biodiversité, risquent à terme de disparaître. C'est la tendance actuelle en Sologne.

Les réservoirs de biodiversité en milieux ouverts doivent être préservés en maintenant une activité agricole compatible ou par des actions de gestion complémentaires comme la fauche tardive ou le pâturage extensif.

Pâturage



les espèces invasives



Plusieurs espèces invasives sont identifiées en Sologne et risquent de mettre en péril certains réservoirs de biodiversité. C'est par exemple le cas de la Jussie qui colonise abondamment et assèche les plans d'eau ou encore de l'Ecrevisse de Louisiane qui concurrence fortement la biodiversité locale.

Afin de minimiser les risques d'invasion par des espèces invasives, il faut éviter d'implanter des espèces exotiques et privilégier les espèces locales.

La lutte contre ces espèces est également indispensable notamment lorsque les effectifs sont encore faibles.

Plus d'informations dans l'édition 2012 du baromètre de la nature en Sologne, spécial "espèces invasives".

la libre circulation des espèces

les collisions routinières



Les corridors de déplacements des mammifères sont interrompus par certaines routes au trafic supérieur à 2500 voitures par jour. Ces routes représentent aussi un obstacle meurtrier lors de la migration des amphibiens.

L'étude TVB a également mis en évidence un obstacle à la continuité écologique de façon globale : l'autoroute A71.

Pour rétablir un corridor, il est possible de construire un passage à faune inférieur ou supérieur par rapport au réseau.

Crapauduc



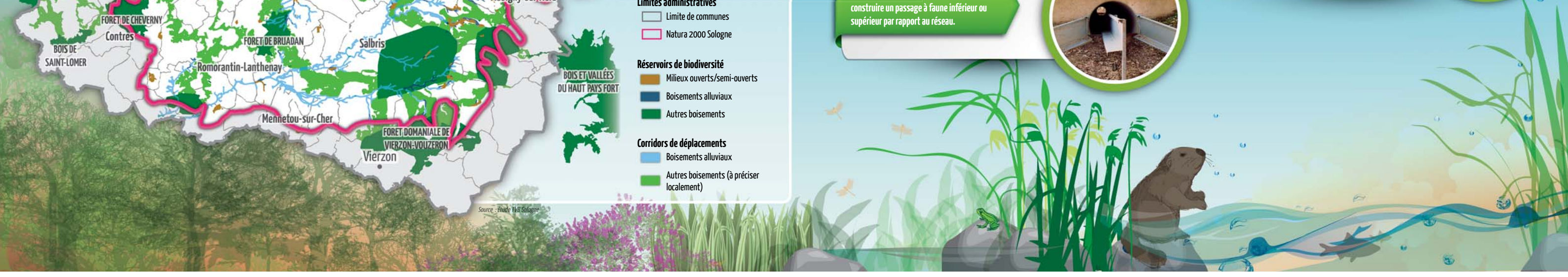
l'enrillagement



Certains corridors de déplacements pour la grande faune sont interrompus par l'installation de clôtures supérieures à 2m avec un maillage fin empêchant également la petite faune de circuler.

L'absence de clôtures est à privilégier. Toutefois, dans le cas où une installation est prévue, celles-ci doivent être perméables à la petite faune (grandes mailles, de type agricole) et d'une hauteur maximum de 1,20 m.

Clôture basse



Sologne Nature Environnement peut être l'interlocuteur privilégié des collectivités territoriales pour tout ce qui touche à la nature et à l'environnement en Sologne :

Expertise - Conseil. Nous pouvons réaliser des diagnostics écologiques notamment dans le cadre de PLU, d'études d'impact ou faire des études d'incidences Natura 2000. Nous sommes à votre écoute et disponibles pour vous accompagner dans vos projets d'aménagements.

Gestion et valorisation de sites. L'association a plusieurs réalisations à son actif et gère un Espace Naturel Sensible à Villeherviers. Nous menons régulièrement des actions de restauration des milieux et mettons en place des aménagements et sentiers pédagogiques. Nous pouvons vous accompagner si vous souhaitez gérer ou valoriser un site naturel.

Sensibilisation. L'équipe d'animateurs nature intervient auprès du grand public et des enfants sur l'ensemble des thématiques liées à la biodiversité et à l'environnement par le biais d'ateliers, de balades découvertes, d'expositions...

Sologne Nature Environnement, par le biais de programmes spécifiques, peut vous accompagner dans la démarche de prise en compte de l'environnement :

Les « Inventaires de la Biodiversité Communale »

Par l'étude des milieux, de la faune et de la flore, nous définissons les enjeux présents sur le territoire communal et les trames vertes et bleues. Ces informations peuvent ainsi être intégrées dans les futurs documents d'urbanisme. En parallèle, l'association sensibilise les habitants (adultes et enfants) à la biodiversité et à la richesse de la commune ainsi que les agents communaux. Cette opération permet d'accompagner les communes dans leurs projets d'aménagement et dans la gestion quotidienne des espaces, pour qu'elles favorisent la biodiversité.

« Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages »

Par un accompagnement sur le plan de la communication et par la sensibilisation, nous aidons les communes volontaires à réduire l'utilisation des pesticides sur les espaces publics et à valoriser leur action. Notre partenaire, la FREDON Centre, peut quant à lui aider sur le plan technique, notamment pour la formation des agents communaux et la mise en œuvre d'un plan de réduction de l'utilisation des pesticides.



Sologne Nature Environnement

BP 136 - Parc de Beauvais 41200 Romorantin-Lanthenay

☎ 0254 76 27 18

✉ info@sologne-nature.org

☎ 0254 76 40 30

🌐 www.sologne-nature.org

*Un grand merci aux auteurs
des photos illustrant ce baromètre !*

*Photographies : Raymond Aucante - Dominique Crouzy - Christian Fisher -
Charlotte Laffolay - Florent Lamiot - Cyril Maurer - Frédéric Pelsy - Viter et Karen Jähne (Fotolia)*

*Le baromètre de la nature est une appellation déposée du
magazine Terre sauvage*